



Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine recrute

Un(e) conducteur(trice) d'opérations en rivière / technicien(ne) de rivière expérimenté(e)

Travaux de restauration écologique des cours d'eau

Le SYRIBT (Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine) recrute un.e conducteur.trice d'opérations en rivière / technicien.ne de rivière expérimenté.e, à compter du mois d'octobre 2023 (date indicative, à adapter selon disponibilité).

Le bassin versant Brévenne-Turdine est situé au nord-ouest de Lyon et couvre 440 km², 160 km de cours d'eau, 43 communes.

Le SYRIBT, syndicat mixte créé en 2006 et en charge de la GEMAPI depuis 2018, est engagé dans différentes procédures contractuelles : Contrat de bassin, PGRE en cours d'élaboration, PAPI.

Le syndicat de rivières Brévenne-Turdine est une structure de 6 personnes : 1 directrice, 1 assistante administrative, 1 technicien de rivière, 1 chargée de mission "gestion des inondations", 1 chargée de mission "gestion quantitative", et le présent poste à pourvoir.

Une équipe rivière, liée au SYRIBT par un marché d'insertion, met en œuvre les travaux d'entretien et restauration des berges ainsi que les petits travaux de restauration de la continuité écologique.

Missions

Le champ d'intervention prioritaire du conducteur d'opérations en rivière sera la conduite des opérations placées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat de rivière, opérations confiées à des entreprises ou maîtrise d'œuvre d'opérations réalisées en régie.

La principale mission sera la mise en œuvre et le suivi des projets de restauration hydromorphologique et de restauration de la continuité écologique définies dans la programmation technique du syndicat, et dans l'immédiat de deux opérations de restauration hydromorphologique ambitieuses, l'une engagée en début d'été 2023, l'autre programmée pour l'été 2024. Le technicien devra être opérationnel sur les tâches suivantes:

- Réalisation ou suivi des études préliminaires et d'avant-projet, conception et chiffrage des projets suivis en interne ;
- Rédaction et suivi des dossiers règlementaires pour les différents travaux conduits par le SYRIBT : loi sur l'eau, DIG, en lien avec les services de la DDT ;
- Dialogue avec les propriétaires ou usagers des sites de travaux en vue de l'établissement des conventions liées aux travaux, information des acteurs concernés ;
- Rédaction des cahiers des charges et lancement des appels d'offres des missions de maîtrise d'œuvre et marchés de travaux, analyse des offres, suivi technique des marchés de travaux en lien avec l'assistante administrative ;

- Suivi des chantiers en lien avec les entreprises et le maître d'œuvre, direction des travaux réalisés en régie,
- Relais d'informations entre technique et administratif/ financier, gestion du budget alloué aux opérations.

Le conducteur d'opérations aura en charge également la conduite des dimensionnements techniques et chiffrages (topographie, hydraulique, estimation des coûts et contraintes) pour les projets en maîtrise d'œuvre interne au SYRIBT, et en réponse aux sollicitations des collectivités ou particuliers du bassin versant. Il devra avoir la capacité de concevoir et chiffrer en interne des projets simples de restauration de la continuité écologique, protection de berges, restauration écologique et de les mettre en œuvre ou de les suivre pour le compte d'autres maître d'ouvrages (programmation, préparation et organisation matérielle des chantiers, respect de la réglementation, direction des entreprises).

Enfin, en parallèle et à plus long terme, le technicien devra pouvoir accompagner la réflexion prospective sur les opérations de restauration hydromorphologique et de restauration de la continuité écologique à envisager sur le territoire : recherche d'opportunité, établissement de diagnostics de faisabilité, chiffrages prévisionnels, repérage des freins, priorisation selon les objectifs fixés par la structure ;

Le technicien devra aussi participer à la vie de la structure et aux actions plus transversales de la structure :

- Forte transversalité avec le second technicien de rivière, par exemple sur le suivi de l'état physique du bassin versant et le suivi des anciens sites de travaux, la réponse et l'accompagnement aux sollicitations locales, la rédaction des avis techniques, la veille et le suivi des pollutions et infractions, etc. ;
- Participation aux actions de communication : rédaction d'articles pour le journal, la newsletter, le site internet, visites de terrain avec les élus, animations pédagogiques... ;
- Animation de groupes de travail ou comités techniques, participation et présentation d'actions lors des comités syndicaux, comités de rivière ou de pilotage ;
- Sensibilisation des élus, riverains, pêcheurs, associations, etc. au travers de rencontres sur le terrain, participation à des réunions locales ou organisées par des partenaires, etc. ;
- Réunions d'équipe, projets transversaux.

Compétences et expériences requises

- Formation de niveau Bac+2, Bac+3 ou équivalent dans le domaine de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques, hydraulique, hydromorphologie,
- Expérience d'au moins 3 ans en définition, conduite et contrôle de travaux en milieux aquatiques,
- Très bonne connaissance du cadre réglementaire autour de la gestion des milieux aquatiques,
- Compétences en dimensionnement, conception de projets : aisance en matière d'hydraulique (utilisation d'outils simples de modélisation et formules), topographie, établissement de plans numériques, chiffrages,
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel), SIG (QGis), idéalement AUTOCAD,
- Maîtrise des dispositions de la commande publique (prestations intellectuelles et loi MOP),
- Compétences en conduite de projet : pilotage, travail en équipe, suivi budgétaire ;
- Goût prononcé pour le travail en extérieur, mais conscience du temps important à passer au bureau (environ 70% du temps),

- Capacité rédactionnelle et de synthèse, rigueur, gestion des budgets alloués,
- Grande autonomie dans le travail, prise d’initiative, capacités d’adaptation et d’organisation, gestion des priorités,
- Sens du dialogue, de la diplomatie, du travail en équipe et bonne capacité relationnelle à déployer tant en interne qu’avec l’ensemble des partenaires associés et des acteurs concernés par la démarche,
- Aptitude à la conduite de réunions et à la communication orale,
- **Permis B indispensable.**

Positionnement hiérarchique / relations fonctionnelles

- Poste placé sous l’autorité de la Directrice et de la Présidente, lien fort avec le vice-président en charge des milieux aquatiques et plus largement avec les élus du syndicat ;
- Relations soutenues de travail avec l’ensemble de l’équipe du SYRIBT, et en particulier le second technicien et l’assistante administrative, avec les représentants des partenaires (Agence de l’eau RMC, services de l’Etat– DDT, DREAL, OFB...), les élus et agents des collectivités du bassin ;
- Relations ponctuelles avec les propriétaires riverains et autres acteurs locaux.

Conditions d'exercice des missions / statut salarial

- Emploi de catégorie B de la FPT, filière technique, poste ouvert aux contractuels de droit public ;
- Rémunération selon grille indiciaire et expérience du candidat ;
- Emploi à temps complet (35h), réunions ponctuelles en soirée (1 à 2 fois par trimestre). Très ponctuellement, travail le samedi possible (1 à 2 fois par an) ;
- Permis B exigé, véhicule de service mis à disposition pour déplacements professionnels ;
- Ordinateur portable, téléphone portable professionnel ;
- Résidence de travail : siège du SYRIBT à L’Arbresle (69), possibilité de venir à pied depuis la gare SNCF (10 minutes).

Modalités de recrutement

- Lettre de motivation et CV à adresser par mail à betty.cachot@syribt.fr ou à Mme la Présidente du SYRIBT – 117 rue Pierre Passemard – 69 210 L'ARBRESLE ;
- Date limite de réception des candidatures : 10 septembre 2023 ;
- Poste à pourvoir le plus rapidement possible ;
- **Contact pour informations complémentaires sur le poste : Betty CACHOT, Directrice, betty.cachot@syribt.fr - 04 37 49 70 85**